

Trait d'union

CHAVAGNES
EN PAILLERS

N°128

Janv. - Fév. - Mars-Avril 2022

Les informations municipales de votre commune



 **Bénévoles MERCI**



LA BOÎTE
AUX
LETTRES
DU PÈRE NOËL



CHAVAGNES
EN PAILLERS

www.chavagnes-en-pailers.fr

 @chavagnesenpailers



Sommaire

Vie Municipale	p. 2
Voirie, Bâtiments généraux Patrimoine	p. 6
Actions sociales	p. 6
Aménagement du territoire	p. 10
Communication Animation Actions culturelles	p. 11
Sports Loisirs - Tourisme	p. 14
DOSSIER SPECIAL :	
Bénévole, une vocation	p. 15
Enfance jeunesse	p. 22
Économie Emploi	p. 26
Infos Pratiques	p. 28

N° 128
 Directeur de publication : Eric SALAÛN
 Rédaction : Commission Communication.
 Photos : Commune de Chavagnes en Paillers, associations, Freepik, Adobe stock, Pexels.
 Création & mise en page : MEDIA horizon
 Impression : IMPRIMERIE

www.chavagnes-en-paillers.fr

Pour accéder au site depuis votre smartphone,



A nouveau le contexte sanitaire contraint fortement ce début d'année 2022 et impacte la tenue des traditionnelles cérémonies des vœux, et les rassemblements conviviaux attendus par tous, habitants et élus. Ces moments sont propices aux échanges pour un bilan et des perspectives. Il est donc important à l'occasion de cet édit, en quelques lignes, de partager les projets, les réflexions qui animent le Conseil municipal et qui seront partagées à travers la diffusion d'un support vidéo.

Maintenir et enrichir la qualité environnementale et patrimoniale dans le cadre d'opérations de renouvellement ou de requalification urbaine.

La définition des enjeux, à travers le repérage des éléments d'ambiance et de richesses paysagères, à travers l'analyse qualitative des espaces publics, à travers l'analyse patrimoniale de son bâti et l'inventaire qualitatif de celui-ci, permet de mettre en évidence les potentiels en matière de renouvellement urbain en centre-bourg afin de contribuer aux objectifs de non artificialisation des sols et de la préservation des espaces agricoles.

Les scénarios d'aménagements de ces potentiels sont réalisés. Nous entrerons en phase opérationnelle dès 2022 pour une partie de ces espaces et nous continuerons la rénovation patrimoniale de l'église.

Requalifier les espaces publics afin d'améliorer notre cadre de vie avec une prise en compte environnementale, une mise en accessibilité, une intégration des mobilités douces.

Les travaux d'aménagements du Centre-Bourg se poursuivront dès la fin des travaux de l'église. Le réaménagement de la Rue de Lattre de Tassigny sera engagé faisant suite à la réfection des pluviales. Les travaux d'enfouissement des réseaux concomitants au déploiement de la fibre optique rue Jacques Bousseau et rue Jean de Suzannet sont programmés.

Le changement de physionomie de la plaine des sports va se poursuivre en 2022, et verra la création d'une zone de loisirs intergénérationnelle, avec la possibilité d'activités pour tous les âges. Cette zone viendra compléter l'offre sportive et de loisirs actuelle. 2022 sera aussi la mise en route de la nouvelle salle intercommunale, élément structurant pour la pratique sportive sur le territoire.

L'approche environnementale avec la gestion intégrée des eaux pluviales et la désimperméabilisation des sols est prise en compte dans les projets. La mobilité par l'intégration d'espaces dédiés piétons-cycles est aussi une priorité lorsque cela est possible. La mobilité est en enjeu fort pour nos territoires. Pour une cohérence d'aménagement, nous engagerons une réflexion sur un schéma communal des mobilités.

Développer une offre culturelle.

Pour la première fois, une programmation culturelle est proposée en lien avec la Bibliothèque. La programmation Cinéma réalisée par l'association Familles Rurales vient compléter cette offre.

Bien d'autres sujets pourraient être évoqués ; l'économie avec l'installation de l'entreprise VST à la Promenade, l'étude en cours sur l'offre commerciale locale et ses perspectives de développement, l'intercommunalité avec la mise en place du plan climat air énergie et le lancement d'un projet de territoire.

Vastes programmes dans un contexte compliqué mais il nous faut regarder devant, se projeter, et réaliser nos projets pour 2022, amplifier les solidarités et encourager l'engagement des bénévoles.

Pour cette nouvelle année, le Conseil Municipal, le personnel municipal, les enfants du CME se joignent à moi pour vous adresser, des vœux les plus chaleureux de bonne santé tout d'abord, essentielle pour le reste, des vœux de bonheur, de réussite dans vos projets personnels, vos activités professionnelles, vos engagements. Des vœux en direction des forces économiques : nous leur souhaitons réussite, agilité et créativité. Des vœux d'encouragement en direction du monde associatif et des bénévoles, faisant preuve notamment d'une grande bienveillance envers les plus fragiles. Des vœux à l'ensemble de la communauté scolaire, périscolaire, et les services associés. Des vœux en direction de toutes les congrégations religieuses et les acteurs paroissiaux de la commune. Des vœux de soutien à l'action des professionnels médicaux engagés dans la lutte contre l'épidémie COVID.

« Faites que le rêve devore votre vie afin que la vie ne devore pas vos rêves »

Antoine de Saint Exupéry

Très belle année 2022

Eric SALAÛN, Maire de Chavagnes-en-Paillers.

11 octobre 2021

➤ LANCEMENT D'UNE ÉTUDE COMMERCIALE AVEC LA CCI, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (programme de soutien à la revitalisation des communes rurales pour l'attractivité des territoires), dans la continuité de l'étude urbaine et patrimoniale lancée en début d'année, le Conseil municipal a pris acte de l'importance de lancer en priorité une étude commerciale.

Il s'agit d'établir un diagnostic sur la situation des commerces dans la commune et des perspectives de développement (évaluation de l'existant, comparaison de communes équivalentes, mise en avant des besoins ou des opportunités de développement). La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée a été choisie pour mener cette étude sur les deux territoires PVD de Chavagnes-en-Paillers et Saint-Fulgent. Dans le cadre de cette étude, la CCI interrogera individuellement tous les commerçants de la commune pour faire le point sur leur situation, leurs souhaits de développement et leurs projets. Au final, les résultats de cette étude seront une feuille de route pour la commune pour répondre aux besoins de développement commercial du centre bourg, avec l'objectif de renforcer son rôle de centralité.

Par ailleurs, Clémence RONDEAU, cheffe de projet Petites Villes de Demain sur le territoire de la communauté de communes, a présenté au Conseil municipal la synthèse du diagnostic mené dans le cadre du projet de territoire. Elle a ainsi détaillé les atouts et faiblesses et les opportunités et menaces à prendre en compte sur le territoire concernant la dynamique territoriale, la dynamique économique et la dynamique de transition environnementale et énergétique. Cette phase diagnostic est une 1^{ère} étape pour établir une stratégie de revitalisation du territoire : restent à définir les orientations et objectifs et les fiches actions qui en découlent. L'objectif est de pouvoir signer la convention-cadre Petites Villes de Demain sur la base de ce projet de territoire avant la fin de l'année 2021.

➤ ASSOCIATION BAYARD : UN DON À LA COMMUNE POUR UN INVESTISSEMENT À DESTINATION DE L'ENFANCE-JEUNESSE

Philippe CHAILLOU, Président, et Franck GRAVELEAU, Trésorier de l'association Bayard Loisirs et Culture sont venus présenter au Conseil municipal la démarche de l'association qui a souhaité accorder un don financier à la commune.

L'histoire de l'association, depuis sa création par les Pères de Sainte-Marie dans les années 50, est très liée à la commune, et a permis notamment de proposer aux jeunes de partir pendant de nombreuses années en colonie dans le centre de vacances de la Parée du Jonc à Saint-Jean-de-Monts, sur un site appartenant à l'Office National des Forêts. L'activité de gestion de ce centre de vacances pour des camps d'été a perduré jusqu'à cette année grâce à l'implication d'un groupe de bénévoles de la commune.

Face à l'essoufflement des bénévoles mais avec le souhait de maintenir en place ce lieu d'accueil, l'association a lancé un appel à projet pour la reprise de l'activité et l'association Familles Rurales a ainsi été retenue permettant à des membres de cette association d'intégrer l'association Bayard.

L'association, détentrice de l'autorisation d'occupation du terrain de l'ONF, disposait par ailleurs d'un capital

provisionné en vue d'un éventuel démantèlement du site. Avec la reprise par Familles Rurales, ce démantèlement n'est plus à l'ordre du jour et les bénévoles ont donc décidé de faire don à la commune de cette somme d'argent devenue disponible.

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité l'acceptation de ce don d'un montant de 40 000 € et a confirmé qu'il sera utilisé pour un investissement à destination de l'enfance et la jeunesse, conformément au souhait de l'association, dans la continuité des actions qu'elle a toujours menées en direction des plus jeunes. Monsieur le Maire a remercié les représentants de l'association pour leur implication et leur démarche et a rappelé que l'investissement qui sera financé grâce à ce don aura aussi pour rôle de marquer le souvenir de l'attachement de l'association Bayard à la commune et des actions qu'elle aura menées pour la jeunesse.

➤ DENSIFICATION DE L'URBANISATION : LANCEMENT D'UNE DÉMARCHÉ POUR LA VENTE DE DENTS CREUSES

Suite à un premier travail de la commission Aménagement du territoire réalisé depuis plusieurs mois, après avoir notamment rencontré les riverains de 4 quartiers de la commune (Prés de la Dodinière, Cité des Abeilles, Les Vignes et Coteau de la Vennerie), le Conseil municipal a validé le principe de cession de plusieurs terrains en dents creuses répartis dans ces différents quartiers.

Ainsi 2 terrains d'environ 400 et 440 m² aux Prés de la Dodinière, 1 terrain d'environ 400 m² aux Abeilles et 2 terrains d'environ 400 m² au Coteau de la Vennerie ont été choisis, permettant une densification mesurée pour chacun de ces quartiers. Par ailleurs, le terrain à côté du lotissement Les Vignes étant d'une superficie de 1600 m², son aménagement devra être étudié de façon plus approfondie, un minimum de 3

logements devant être intégré dans cette parcelle pour respecter les règles de densification.

Les conditions de cession, avec l'établissement d'un cahier des charges de vente pour s'assurer d'une bonne intégration dans le quartier, le prix et les modalités de vente de chaque terrain feront l'objet d'un travail complémentaire de la commission avant validation définitive par le Conseil municipal dans les prochains mois.

➤ PROTECTION DE LA COMMUNE ACCORDÉE À M. LE MAIRE, VICTIME D'UN OUTRAGE À PERSONNE DÉPOSITAIRE DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE

Suite à un incident avec un citoyen ayant commis un outrage envers M. le Maire durant le 1^{er} tour des élections en juin au bureau de vote de la Salle Turquoise, un dépôt de plainte a été déposé par M. le Maire et transmis au procureur. Dans le cadre de cette procédure, en application de l'article L2123-35 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la protection de la commune à M. le Maire, afin d'agir par substitution dans cette procédure et se constituer partie civile, en faisant intervenir l'assurance Protection Juridique.

➤ AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité :

- le lancement de la démarche d'extension du cimetière communal ;
- une décision modificative pour ajuster des crédits en section d'investissement au budget général ;
- la participation des communes bénéficiaires aux frais de fonctionnement du RASED (réseau d'aide spécialisé) ;
- la désignation d'un élu pour signer une autorisation d'urbanisme concernant M. le Maire ;
- un mandat spécial pour M. le Maire pour représenter la commune au Congrès des Maires de France ;

Le Conseil municipal a pris connaissance de la démarche engagée au niveau intercommunal pour la réalisation d'un diagnostic partagé et d'un projet social de territoire dans le cadre des dispositifs de Convention Territoriale Globale (CTG) et d'analyse des besoins sociaux (ABS).



8 novembre 2021

› VALIDATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS TRIPARTITE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

L'action de la bibliothèque municipale s'inscrit dans un contexte partenarial formalisé par une convention d'objectifs tripartite signée :

- avec le Département de la Vendée qui porte la compétence de développement de la lecture publique, en proposant notamment un accompagnement et une formation des équipes et des prêts de documents aux bibliothèques par l'intermédiaire de la bibliothèque départementale de Vendée (BDV) ;
- avec la Communauté de Communes du Pays de St-Fulgent – Les Essarts, qui porte le réseau des bibliothèques du territoire en finançant les fonds documentaires, le logiciel et le matériel informatique des bibliothèques et en proposant des actions à l'échelle du territoire.

La précédente convention d'objectifs signée en 2015 était prévue pour 5 ans et a permis de fixer un cap pour le développement du service, avec la mise en réseau notamment et le recrutement d'un agent.

Le Conseil municipal a donc validé à l'unanimité une nouvelle convention d'objectifs tripartite pour une durée de 5 ans, qui tient compte de l'évolution de l'organisation actuelle de la bibliothèque et de son potentiel de développement à venir.

La commune s'engage notamment à suivre les préconisations et orientations de développement suivantes :

- lancer l'élaboration d'un projet culturel ;
- maintenir et équiper en mobilier adapté les locaux actuels de 234 m², avec une préconisation de réfléchir à développer ce service dans un espace avec une surface de 0,1 m² par habitant, soit environ 370 m² ;
- maintenir les horaires d'ouverture à 9h et tendre vers une ouverture à 12h par semaine ;
- maintenir la gratuité d'accès au service, gratuité acquise dans le cadre du réseau intercommunal
- affecter du personnel professionnel à raison de 0,8 poste équivalent temps plein (ETP), ce qui correspond à la situation actuelle et tendre selon le développement du service à s'inscrire dans la norme nationale de 1 poste ETP pour 2000 habitants ;
- soutenir la nécessité d'une équipe de bibliothécaires volontaires, dont certains ayant suivi la formation initiale de la Direction des bibliothèques.

› AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité :

- l'attribution d'indemnités d'élus pour les 2 postes de conseillers délégués de Laura BEGAUD, Conseillère déléguée au Conseil Municipal des Enfants et de Guillaume ARNAUD, Conseiller délégué au projet de communication municipale ;
- la création d'un comité de pilotage pour réfléchir à la réhabilitation du Logis Saint-Joseph, situé à l'arrière de la Mairie, composé du Maire, des adjoints et de 4 conseillers municipaux proposés par les commissions municipales : Marie-Paule SADET, Fabrice JULIEN, Philippe MAINGOURD et Stéphane BAUDU.

Le Conseil municipal a pris connaissance :

- du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts. Celui-ci est consultable sur Internet à l'adresse : <https://fr.calameo.com/read/0064258681a28628cb569> ;
- du rapport SyDEV 2020 sur l'éclairage public de la commune, qui montre que les investissements réalisés depuis plusieurs années permettent à la commune d'avoir des dépenses de fonctionnement par habitant très inférieures à la moyenne départementale, tant pour les consommations que pour l'entretien du matériel.

› ÉTUDE DU CENTRE BOURG : PRÉSENTATION DU PLAN DE VIGILANCE PATRIMONIAL

L'étude sur le Centre Bourg menée en lien avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée avait pour objectif d'établir un diagnostic urbain et patrimonial du centre bourg, de formaliser un plan de vigilance patrimoniale et d'établir des scénarios d'aménagement sur deux zones ciblées par l'EPF.

Au mois de septembre, le cabinet Atelier Sites et Projets a finalisé sa proposition de plan de vigilance patrimonial. L'objectif de ce plan de vigilance est d'identifier et hiérarchiser le patrimoine bâti et paysager de la commune, à proximité du centre bourg. Cet outil sera utile pour la commune et les habitants pour permettre de mieux appréhender les enjeux patrimoniaux, en cas d'aménagement ou de réhabilitation d'un immeuble ou d'un quartier.

Ce plan, tant pour le patrimoine bâti que pour le patrimoine paysager, recense, cartographie et classe les différents types d'édifices ou de paysages sur le centre bourg, en définissant leur caractéristiques, leur typologie, leurs enjeux et des préconisations pour leur préservation. Par exemple, les édifices peuvent être classés en patrimoine architectural emblématique, remarquable, d'intérêt ou sans logique patrimoniale. En fonction de ce classement, des préconisations et point de vigilance sont listés pour les prendre en compte dans le cadre d'aménagements futurs.

Enfin, le plan comporte également plusieurs fiches d'enjeu sur des espaces ou domaines d'actions particuliers (ex : traitement des devantures, aménagement des espaces publics ou valorisation de la Vallée de la Petite Maine) afin de fixer un cadre d'actions sur la commune pour poursuivre la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et paysager.



13 décembre 2021

› ÉTUDE DU CENTRE BOURG : PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT ÎLOT CEPPE ET QUARTIER INDUSTRIE

À la suite du diagnostic urbain et patrimonial du centre bourg mené en lien avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée, le cabinet Atelier Site et Projets a présenté au Conseil municipal les scénarios d'aménagement travaillés en comité de pilotage concernant le quartier de l'îlot CEPPE et celui de l'industrie.

L'objectif de ces scénarios est d'imaginer les possibilités et faisabilités d'évolution des formes urbaines sur ces secteurs, en répondant aux enjeux de préservation du patrimoine, développement des commerces et logements en centre-bourg, dé-densification et valorisation paysagère de certains espaces.

Ainsi, sur l'îlot CEPPE ont été étudiées les possibilités d'évolution de l'espace commercial face à l'église, avec 3 scénarios différents :

- une solution incluant commerces et logements sur l'emprise actuelle,
- une autre mixant logement, commerces et aménagement d'un espace public type halle couverte
- une 3^e solution sous forme de placette publique, sans logements ni commerces.

Un second espace a été également étudié, présentant une requalification et une urbanisation de la dent creuse dans les jardins situés entre l'espace Molière et la rue du Calvaire, avec l'objectif de densifier tout en préservant l'intérêt paysager et patrimonial de cet espace.

Concernant le quartier de l'Industrie, un scénario de requalification de l'îlot autour de l'actuel restaurant a été présenté, de même qu'une proposition de requalification de la rue de l'industrie. L'espace situé à l'arrière de l'ancien EHPAD, relié au quartier par le passage du Mexique a aussi fait l'objet d'une proposition d'aménagement incluant stationnement, jardins potagers et espace de jeux de façon à créer un îlot de fraîcheur à proximité immédiate du quartier de l'Industrie.

Enfin, pour les autres espaces de ces 2 secteurs ciblés par l'étude, dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, ils pourraient faire l'objet d'une étude approfondie au titre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec l'intention d'améliorer la qualité de l'habitat dans le centre bourg.

Ces projets feront l'objet d'une communication publique.

› DEMANDES DE SUBVENTION SUR 2 PROJETS : ZONE DE LOISIRS À LA PLAINE DES SPORTS ET AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LATTRE

Le Conseil municipal a validé le lancement de 2 projets pour lesquelles des subventions sont sollicitées auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le projet de zone de loisirs de la Plaine des Sports consiste à créer en 2022 une aire multi-activités avec des espaces sportifs (terrains de tennis, pumtrack, gym...), des espaces de jeux et des zones de détente. Les objectifs poursuivis le renforcement de la pratique du sport et des loisirs pour tous, la valorisation d'un espace de rencontre multigénérationnel et le développement d'un îlot de fraîcheur à proximité immédiate du centre bourg et des quartiers d'habitation avec la prise en compte des divers enjeux environnementaux (gestion-infiltration des eaux pluviales, plantation d'arbres). Pour un montant de projet évalué à 200 000 € HT, une subvention de 60 000 € est sollicitée au titre de la DETR ou DSIL.

L'aménagement de la rue de Lattre est également programmé pour 2022. Il s'agit de maîtriser les flux de circulation en entrée de bourg en venant des Brouzils et faciliter le lien entre les nombreux quartiers d'habitation et le centre bourg, notamment en facilitant les cheminements doux et la sécurisation des piétons. Par ailleurs, le projet se veut également exemplaire d'un point de vue gestion des eaux pluviales en désimperméabilisant partiellement l'emprise de chaussée existante, par l'intégration de nouveaux espaces verts et de stationnements en pavés enherbés. Pour un montant de travaux estimé à 395 200 € HT, une subvention de 158 080 € (40 %) est sollicitée auprès de l'État. Le projet pourra aussi faire l'objet d'un financement par l'intermédiaire des amendes de police à hauteur de 10 000 €.

› AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité :

- l'attribution de fonds de concours de la Communauté de Communes pour un montant total de 157 187 € pour le financement de l'aménagement de la Plaine des Sports et du réseau d'eaux pluviales de la Rue de Lattre ;
- plusieurs décisions budgétaires et financières (décision modificative au budget général, validation des travaux en régie pour 32 520 €, autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022)
- un avenant en plus-value de 5 699,60 € (+8,1 %) au lot n°2 Aménagement paysager dans le cadre du marché d'aménagement de la Plaine des Sports

pour une modification des portails d'accès au stade et l'ajout d'un pare-ballon ;

- un avenant en plus-value de 1 562,20 € (+ 0,1 %) au lot n°1 Travaux de voirie dans le cadre du marché d'aménagement du Centre bourg, afin de prendre en compte diverses modifications vues en cours de réalisation des travaux, notamment le traitement par minéralisation du pavage granit, le grenailage de la chaussée Place des Justes et la reprise de chaussée en enrobé de la RD6 rue de Gaulle dans le cadre de la convention avec le Département ;
- l'ajustement des prix de vente des lots et des modalités d'application de la TVA au lotissement Les Figuiers ;
- la cession de la parcelle de l'îlot A du lotissement Les Figuiers à Vendée Habitat

en vue de la construction de 10 logements (2 T4, 4 T3 et 4 T2), en réponse à l'appel à projets lancé début 2021 ;

- la vente d'une parcelle de 580 m² à un riverain à l'Hôpitalaud ;
- la vente au Département d'une parcelle communale à la Perroulière, le long du Lac de la Bultière, en vue de sa prise en charge au titre des Espaces Naturels Sensibles ;
- une servitude de réseau avec GRDF sur une parcelle communale, en prévision de sa future cession à un riverain ;
- le lancement de la démarche de négociation obligatoire sur le télétravail ;
- la prorogation pour 3 ans de la convention de mise à disposition de service à la Communauté de Communes pour l'assainissement.



Voirie - Bâtiments généraux - Patrimoine

› LES TRAVAUX INTÉRIEURS DE L'ÉGLISE

Les travaux liés à la reprise de certaines voûtes de l'église seront terminés en début d'année 2022 :

- Certaines d'entre elles avaient été prévues dans le diagnostic élaboré par l'architecte PERICOLO. Il a été nécessaire de réajuster les interventions pour celles qui se sont avérées fragiles.
- Quelques voûtains (élément triangulaire de la voûte) ont en partie été totalement déconstruits, rebriquetés avant d'être ensuite plâtrés et peints.
- Tous les arcs d'ornementation de la nef sont remplacés par des neufs (préfabriqués dans l'entreprise à l'aide d'un moule dédié à l'église)
- Les peintures intérieures ne concernent que les endroits d'interventions.

La réouverture de l'église est reportée et désormais prévue en mars.

Pour l'extérieur, la dernière tranche est en cours avec la poursuite des travaux de réhabilitation sur le chevet.



Nouveaux arcs



Arcs déposés



Voûte déconstruite



Voûte en cours de finition



Actions sociales



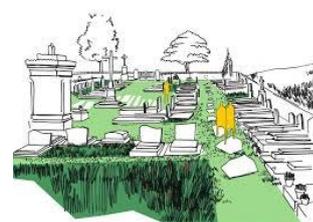
› CIMETIÈRE

JARDIN DU SOUVENIR :

Le jardin du souvenir vient d'être réhabilité afin que cet espace réponde au mieux au besoin des familles choisissant ce modèle de sépulture.

APPEL AUX BÉNÉVOLES :

La commune de Chavagnes fait un appel aux bénévoles pour aider à l'entretien du cimetière en lien avec les services techniques ! Aussi, si vous désirez vous impliquer dans la vie locale, partager un bon moment avec d'autres personnes, créer du lien social, participer à l'amélioration du cadre de vie, cette demande peut vous intéresser. Si c'est le cas, venez vous renseigner ou vous inscrire en mairie. La mairie vous remercie par avance de votre engagement.



> TRANSPORT SOLIDAIRE

Rappel : « Solidarité Transport » est une association regroupant des communes de la communauté de communes du Pays de St Fulgent-les Essarts



L'association a pour but de développer un service de transport basé sur le bénévolat et l'échange, de permettre à toutes personnes âgées isolées (**de plus de 60 ans**) de pouvoir se déplacer, de lutter contre l'isolement. Il suffit, pour ces personnes, de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 3 € et d'une participation de 0,40 € par kilomètre, aller et retour.

Renseignements et inscription à l'accueil de la mairie.

Cette activité favorise le développement de la solidarité et la lutte contre l'isolement.



Aussi, les demandes de transports sont en évolution et notamment les longs trajets. L'association est donc à la recherche de nouveaux chauffeurs bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

Par ailleurs, si vous souhaitez plus de renseignements sur cette activité, l'accueil de la mairie fera le relais auprès des chauffeurs bénévoles qui pourront ainsi répondre à vos questions.

> EFS DON DU SANG

Expérimentez le don de sang : rejoignez-nous, devenez donneur !

Rejoignez-nous, devenez donneurs est la nouvelle campagne de l'Etablissement français du sang. Avec 17% de nouveaux donneurs en moins en 2020, sensibiliser de nouveaux donneurs est un enjeu capital pour l'Etablissement français du sang. Entrer dans un lieu de collecte pour expérimenter le don de sang, c'est entrer dans la communauté des donneurs de sang. Une communauté composée de donneurs de toutes générations, de toutes professions, avec des passions parfois différentes mais animés par un seul et même engagement : celui du don de sang.

3 fois par an, une collecte de sang est organisée dans notre commune. Notre commune accueillera prochainement une collecte de sang : n'attendez plus et rejoignez les équipes de l'EFS, les bénévoles et la communauté de donneurs pour, vous aussi, vivre ou revivre l'expérience du don de sang

En collecte, le pass sanitaire n'est pas nécessaire. Toutes les mesures sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus. Les donneurs sont invités à bien respecter l'ensemble de ces mesures, et en particulier la distanciation d'1 mètre entre 2 personnes : c'est aussi important que le don !



À VOS AGENDAS !

Les prochaines collectes de sang à CHAVAGNES EN PAILLERS auront lieu :

Le Mardi 25 janvier, le Mercredi 13 avril et le Mercredi 14 décembre
de 15h30 à 19h30 à la Salle Polyvalente Emeraude CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Prenez RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Vous souhaitez donner votre sang pour la 1^{ère} fois ?

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun

📍 Faire le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner

Devenez bénévole pour le don de sang !
Contact : Mairie de CHAVAGNES EN PAILLERS
accueil@chavagnes-en-pailers.fr - Tél : 02.51.42.21.06



Actions sociales

› RÉSIDENCE AU FIL DES MAINES

«Simulation grand âge» à la Résidence au Fil des Maines

Dans le cadre d'un temps de réflexion à la bienveillance, la Résidence au Fil des Maines a organisé pour ses salariés des séances de «simulation grand âge»

En septembre dernier, les professionnels ont eu l'occasion d'utiliser une panoplie qui permet de simuler les limitations liées à l'âge et la maladie. Equipé d'un gilet de poids et de différents accessoires lestés qui limitent l'amplitude des mouvements, chacun a pu ressentir le vieillissement du corps en situation réelle. Organisée dans une des chambres de l'EHPAD, la séance permettait de vivre différentes actions du quotidien : se lever du lit, s'installer dans un fauteuil roulant, enfiler un vêtement, se coiffer, boire un verre d'eau. De plus, chaque personne pouvait éprouver des problèmes de vision et d'audition qui compliquent l'exercice.

Par cette méthode active de sensibilisation, les professionnels ont été à même de percevoir leur corps ainsi que l'espace sous un angle différent et de réfléchir à leurs pratiques pour accompagner au mieux les personnes âgées.

Cet outil de simulation sera utilisé régulièrement pour la sensibilisation des professionnels lors des formations organisés chaque année par la psychologue de l'EHPAD



› CLUB LES AMITIES CHAVAGNAISES



Alors que la pandémie a stoppé nos activités pendant quelques mois, nous avons pu en reprogrammer quelques unes pour le plus grand plaisir de nos adhérents. Une sortie à la Ferté Bernard a permis à une cinquantaine de personnes de se retrouver enfin dans la bonne humeur et partager des découvertes très variées. Des animations hebdomadaires sont également de nouveau possibles : les jeux de cartes (belote et tarot), la chorale, les jeux de boules en bois et la randonnée.

En espérant apercevoir bientôt le bout du tunnel nous vous souhaitons une belle et heureuse année.

« Que le chemin de l'année 2022 soit parsemé d'éclats de joie, de pétales de bonheur et qu'il soit éclairé par l'étincelle de l'amour et la lueur de l'amitié ».

› RÉEL

Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Services à la personne



Tél : 02-51-46-48-38

contact@reel-ges.fr

Actions sociales

> SENIORS ET NUMERIQUE

Les cours ont repris fin septembre pour la session à terminer et début octobre pour la nouvelle session. L'ensemble de ces cours s'est terminé fin décembre.

> SENIORS - AGENDA DU CIAS

Le CIAS de la CDC St Fulgent-les Essarts vous partage l'agenda de ses activités pour le 1^{er} semestre de l'année 2022. Il est joint à ce TU.



> MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE PASS'SANTÉ MAINES



VOTRE MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE

CHAVAGNES EN PAILLERS - LES BROUZILS - LA RABATELIERE

Une MSP c'est quoi ?

Une MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle), ce n'est pas forcément un lieu unique mais plutôt un regroupement de professionnels libéraux désireux de travailler ensemble, pour améliorer la médecine de ville et éviter les ruptures dans le parcours santé des patients.

La MSP PASS'SANTÉ MAINES, c'est le regroupement de professionnels libéraux de Chavagnes en Pailiers, Les Brouzils et La Rabatelière.

En 2021, la MSP PASS'SANTÉ MAINES c'est :

- 23 professionnels libéraux
- 1 IDE de santé publique
- 1 poste de coordination pour faciliter les échanges
- Une dynamique de territoire pour faire venir d'autres praticiens
- Une page Facebook « Pass Santé Maines » où vous pouvez suivre la vie de la MSP, les recommandations des praticiens, les partages d'informations

Vous avez envie de participer à la vie de notre maison de santé, merci de bien vouloir nous faire part de vos suggestions :

- Par l'intermédiaire du coupon ci-dessous

ET

- En le déposant dans une des boîtes à idées présentes au cabinet médical de Chavagnes en Pailiers ou dans les pharmacies Pharmacies de Chavagnes en Pailiers et Les Brouzils !



Nom :
Prénom :
Tél. :
Mail :
Idée proposition en matière de santé :
.....
.....
.....

Actions sociales

› MISSION LOCALE HAUT BOCAGE

Le Réseau des Missions Locales

Jeunes 16-25 ans

Passez en mode **avenir!**

Mission Locale : une seule adresse pour tous vos projets.

UNE CONSEILLERE DE LA MISSION LOCALE PRÈS DE CHEZ TOI PEUT TE RECEVOIR ET T'ACCOMPAGNER

Emploi
Formation
Orientation
Vie Quotidienne

Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts

Rendez-vous à La Maison de l'emploi
2 rue Jules Verne Saint Fulgent

Mission Locale Haut Bocage
Siège : 02.51.66.81.15
Antenne : 02.51.46.46.10

Suivez nous : [Facebook] [Instagram] [Twitter]

Mission Locale Haut Bocage
PAYS DE LA LOIRE

Aménagement du territoire

› VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT FULGENT-LES ESSARTS

Vous avez un projet de construction ou d'extension d'une construction, vous souhaitez démolir un bâtiment ou modifier une façade...? Toutes ces démarches d'urbanisme font l'objet d'une instruction par le service droit des sols de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts.

Au 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts et neuf de ses communes membres* offrent aux particuliers et aux professionnels la possibilité de déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, via un guichet unique permettant le dépôt des dossiers de façon dématérialisée.

Ce téléservice gratuit et accessible 24h/24 vous permet de déposer toutes vos demandes d'urbanisme sous forme numérique : déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir... Il est le seul moyen de saisie par voie électronique recevable par la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts. Aussi, il n'est pas possible de transmettre une demande par mail. Pour autant, le dépôt en mairie de votre dossier papier reste possible.

Vous bénéficiez via ce service d'une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier minimisant les risques d'erreur. Il vous suffit pour cela de créer votre compte et de déposer votre demande en ligne à partir du lien suivant : <https://cartads.ccfulgent-essarts.fr/guichet-unique> et accessible depuis le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les essarts et le site internet de votre commune. La demande ne prévaut pas autorisation, celle-ci sera octroyée après instruction du dossier par les services concernés.



Cette interface vous permettra également de suivre à tout moment l'avancée de votre dossier et de pouvoir échanger avec l'administration.

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

Aux différentes étapes de votre projet, le service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts reste joignable pour vous accompagner et vous conseiller.

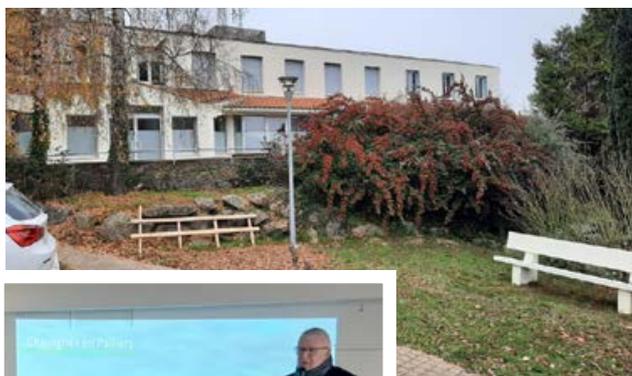
Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts
2 rue Jules Verne – 85250 SAINT FULGENT
urbanisme@ccfulgent-essarts.fr - 02.51.43.81.61

* Bazoges en Paillers, Les Brouzils, Chauché, Chavagnes en Paillers, La Copechagnière, La Merlatière, La Rabatelière, Saint André Goule d'Oie et Saint Fulgent



Communication-animation-actions culturelles

> RÉSIDENCE DU MEXIQUE



Le samedi 20 novembre les élus sont allés à la rencontre des nouveaux locataires de l'ancien Ehpad et du voisinage.

L'occasion de faire connaissance et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune de Chavagnes en Pailers

Ce nouvel ensemble, rénové en 35 logements meublés, a été rebaptisé « Résidence du Mexique ».

> FETE D'LA BRIOCHE

42^{ème} Fête d'la Brioche
foire commerciale & artisanale

de retour après 2 ans d'absence

Le week-end du **11 & 12 Juin 2022**

Sur tout le week end :
- Marché commercial

Toute la journée du Dimanche
- Concours de Brioche et Gâche
- Courses de tracteurs tondeuses
- Randonnée
- Animations Enfants & Familles

Run Color
Chavagnes en Pailers

Samedi après-midi
Une boucle de 5 kms
Objectif 1000 participant.e.s

Course festive :
- 3 animations sur le départ et le parcours
- Ouverture des inscriptions le 29 avril 2022
- Course accessible avec les poussettes

Le Samedi Soir
Feux d'artifice
- Concert & Food Truck

© Fête d'la Brioche - Facebook Fête d'la Brioche - Chavagnes en Pailers



Communication-animation-actions culturelles

> BIBLIOTHÈQUE

PROGRAMMATION CULTURELLE 2022

JANVIER-JUIN

JANVIER

Bébés lecteurs

Mercredi 5 janvier, à 10h30 :
0-3 ans, sur inscription.

La nuit de la lecture

Vendredi 21 janvier, de 17h00 à 20h00
Tout public, entrée libre.

FÉVRIER

Bébés lecteur

Samedi 5 mars, à 10h30
0-3 ans, sur inscription

Soirée jeux vidéo

Vendredi 18 février, de 16h30 à 19h00
Par "Appuyez sur un bouton"
Tout public, entrée libre

MARS

Exposition "Les livres c'est bon pour les bébés", du 1er au 31 mars

Bébés lecteurs

Mercredi 2 mars, à 10h30
0-3 ans, sur inscription

Atelier d'éveil sensoriel par "La cabane 6 merveilles"

Vendredi 18 mars, à 10h30
0-3 ans, sur inscription

Conférence "L'importance de la lecture chez les tous-petits"

par "La cabane 6 merveilles"
Jeudi 17 mars, à 19h00
Salle Tourmaline, sur inscription

Spectacle "Le parapluie théâtre"

par l'Atelier du livre qui rêve
Samedi 26 mars, à 10h30
A partir de 18 mois, salle Tourmaline, sur inscription

MAI

Atelier brico "Cadeau pour la fête des mères"

Vendredi 6, à 17h00
A partir de 7 ans, sur inscription
Samedi 7, à 10h30 : Bébés lecteurs
0-3 ans, sur inscription.

AVRIL

Bébés lecteurs

Mercredi 6 avril, à 10h30
0-3 ans, sur inscription.

Après-midi jeux de société avec "Les jeux de Maud"

Mercredi 6 avril, de 16h00 à 18h00
Tout public, entrée libre.

Rencontre d'auteur avec Anthony Naulleau Mercredi 20 avril

Atelier créatif "Le monstre gentil" avec l'auteur
De 14h00 à 15h00, sur inscription
Lecture de l'album "Pacetogrela" par l'auteur
Dédicace à partir de 16h00
(Vente d'album sur place par la librairie 85000)

JUIN

Bébés lecteurs

Samedi 7 juin, à 10h30
0-3 ans, sur inscription

Bricolage : 3 histoire et bricolage (réalisation d'un instrument de musique)

Vendredi 17 juin, à 17h00
A partir de 5 ans, sur inscription



Inscription à la bibliothèque

Nous rappelons que l'inscription est **totale**ment GRATUITE.

Elle vous permet l'emprunt de documents et DVD dans toutes les bibliothèques du réseau du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts.

Vous avez également accès à un compte lecteur vous permettant de consulter vos emprunts en ligne, de réserver des documents et les faire venir à la bibliothèque de Chavagnes-en-Paillers.

Et l'adhésion vous permettra de pouvoir assister à nos manifestations.

Alors, n'hésitez pas ! Notre équipe sera ravie de vous accueillir !

RAPPEL DE NOS HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi	10h00-12h00 15h00-18h00
Vendredi	16h30-18h30
Samedi	10h00-12h00

de la part de toute l'équipe de la bibliothèque de Chavagnes-en-Paillers





Communication-animation-actions culturelles

► FAMILLES RURALES

Du cinéma à Chavagnes

L'espace Molière a récemment ouvert ses portes pour des séances de cinéma qui ont ravi les spectateurs venus nombreux pour voir « Et je choisis de vivre » et « Mourir peut attendre ».

Pour l'année 2022, cinq weekends ont été programmés pour la projection de films (récents ou non) choisis par les membres de l'association. Les dates retenues sont les 25, 26 et 27 février, 8 et 10 avril, 21 et 22 juin, 21 et 23 octobre, 9 et 11 décembre. Les vendredis et dimanches ont été choisis pour l'instant. N'hésitez pas à venir profiter d'une projection de qualité, proche de chez vous, dans une salle bien chauffée, bien sonorisée et tellement agréable.

Pour connaître les titres des films, renseignez-vous sur le site de la mairie, la page Facebook, dans Ouest France et sur les affiches dans les commerces.

Le cinéma s'inscrit dans un service Familles Rurales, les adhérents ont donc un tarif préférentiel de 4 €, le plein tarif est à 6,50 €, les enfants et les étudiants à 5 €. Si des personnes souhaitent adhérer à Familles Rurales, merci de communiquer avec l'adresse fr.chavagnes@gmail.com.



Un projectionniste à l'œuvre



Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir au ciné de Chavagnes : Pascal Lerceteau, Béatrice Préau, Pauline Couton, Nadine Sionneau, Franck Graveleau, Philippe Boisson, Louis-Marie Allain, Laurence Boucher, Michel Couton et Jean-Bernard Moreau (Laurence, Michel et Jean-Bernard absents sur la photo).

► ATELIER DESSIN PEINTURE DE CHAVAGNES

Nouveaux horaires des cours

- Primaires 7-10 ans tous les mardi de 17h à 18h
- Collège de 11-14 ans de 17h30 à 19h tous les vendredi
- Lycées de 15 à 18 ans le vendredi de 19h à 21h
- Adultes 18 ans et plus cours les mardis de 14h45 à 16h45 ou de 19h à 21h tous les vendredis.

Pour tous renseignements complémentaires tél. 06 41 43 71 19





Sports - Loisirs - Tourisme

> SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COVID

Remise aux associations de l'aide à l'inscription 2021/2022

Suite à l'arrêt brutal des activités en mars 2020 puis une saison 2020/2021 fortement perturbée par les vagues successives de la pandémie, après écoute des associations, le conseil a souhaité inciter les jeunes à retrouver une activité associative après des périodes compliquées aider les familles à réinscrire leurs enfants pour une pratique sportive, culturelle ou de loisirs.

Dans le cadre de la crise sanitaire, les élus ont réfléchi à la mise en place d'un dispositif d'aide spécifique qui favoriserait la reprise des activités des associations tout en apportant une aide concrète aux familles. L'idée d'une aide à l'inscription, plafonnée à 20 € par inscription et à déduire directement du montant initial de l'adhésion, a donc été développée en orientant sa mise en place à destination des enfants et des jeunes de la commune.



Le samedi 11 décembre, en mairie, les différentes associations se sont vu remettre un chèque correspondant au montant des aides accordées pour chacune d'entre elles. Le montant total des aides s'élève à 6 485 euros. La démarche, appréciée des différents acteurs, a semble-t-il porté ces fruits, puisque les différentes associations ont pu repartir en début de saison avec des effectifs sensiblement identiques aux années précédentes.

AIDE A L'INSCRIPTION DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Nom de l'association	Nombre de bénéficiaires	Montant de l'aide par inscription	Aide totale
SAINT LOUIS HANDBALL	70	20,00 €	1 400,00 €
BCCFV	30	20,00 €	600,00 €
SAINT LOUIS TENNIS DE TABLE	20	20,00 €	400,00 €
FC CHAVAGNES-LA RABATELIERE	74	20,00 €	1 480,00 €
SAINT LOUIS GYMNASIQUE	48	20,00 €	960,00 €
BILLARD CLUB LES GAVROCHES	0	20,00 €	-
PALET CLUB CHAVAGNAIS	1	20,00 €	20,00 €
LA CICADELLE	12	20,00 €	240,00 €
FOYER DES JEUNES	53	15,00 €	795,00 €
SAINT LOUIS GENERALE (ECOLE DE SPORTS)	26	20,00 €	520,00 €
ATELIER DESSIN PEINTURE	7	10,00 €	70,00 €
TOTAL			6 485,00 €

Aide plafonnée à 20 € par inscription (dans la limite du montant payer par la famille) - Délibération n°2021_045 du 26/04/2021

BÉNÉVOLE, *une vocation*

C'est une nouvelle année qui commence et nous souhaitons la placer sous le signe de la solidarité, de la bienveillance et de la générosité.

Tout au long des différents Traits d'Union nous allons mettre en lumière ceux qui œuvrent dans l'ombre, ceux pour qui il est « normal » de « donner de son temps », ces différents bénévoles avec ou sans entité associative, ceux qui souhaitent donner un petit coup de main, « pourquoi pas » et qui restent des années, ceux qui pensent le bénévolat comme une évidence, ceux qui se disent « mais vraiment je ne fais pas « grand-chose ». À tous ces hommes et ces femmes nous souhaitons leur dire : **Merci**.

Ce premier volet souhaite mettre en avant les bénévoles de la commission extra-municipale décoration.

Vous retrouverez dans ces pages un petit retour en arrière de cette commission.

1997

L'union des commerçants et artisans installe le 1^{er} marché de Noël le 20 et 21 décembre dans la cour du petit séminaire, les habitants sont ravis de retrouver leurs commerçants et de se réchauffer autour du brasero.



La volonté de vouloir décorer la commune de Chavagnes autrement s'installe au sein d'un petit groupe.



Sur quelques années les crèches du monde font faire leur apparition dans les décorations de Noël pour illuminer les rues, les services techniques fabriquent des structures en fer afin d'avoir des supports pour accrocher les lumières.

2001

Mise en place, au sein du conseil municipal d'un groupe qui prépare les décors à travers la commission animation. Les paquets cadeaux sont à leur prémices.



2004

Le marché de Noël déménage dans la salle Émeraude.



2008

Le groupe existant s'étoffe avec la participation du comité des fêtes, présent pour certains, depuis le début.

La volonté de faire autre chose et la vision de ce qui se passe dans les autres communes font arriver petit à petit les décorations permanentes.

En lien avec l'équipe municipale, la commission extra municipal animation déco se met en place.

Les « équipes paquets cadeaux » sont déjà là, restent à « recruter » des bénévoles bricolos.



DOSSIER / BÉNÉVOLE, UNE VOCATION

2010

Un groupe de volontaires arrive renforcer l'équipe existante avec l'envie de faire encore plus. Les traineaux sont là ainsi que les pères Noël et les bonhommes de neige.

S'en suivra ensuite les décorations de printemps dans la perspective de promouvoir les différentes manifestations sur la commune : foire à la brioche, fête de la musique, 100 km, etc...



2017



DOSSIER / BÉNÉVOLE, UNE VOCATION




2021

Les différents pôles de Noël se sont étoffés, grâce au savoir-faire de ces messieurs « bricolos », aux petits doigts de fées de ces dames et à l'installation des lumières par les services.

Les décorations de Noël font la joie des petits et des grands, de jour, comme de nuit.



› L'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES SPORTS (ACTE 1)

Phase 1 : rue du champ du stade et phase 2 : rue Jean de Suzannet

La première phase de travaux, rue du champ du stade, touche à sa fin. Toute la structure de la route a été entièrement reprise, y compris en profondeur. Celle-ci est désormais recouverte d'un enrobé drainant, répondant à l'objectif fixé en début de projet : la gestion intégrée des eaux pluviales. De chaque côté de cette nouvelle voie, les nouveaux parkings, la plupart engazonnés, ont été créés avec différentes techniques : soit en mélange terre/pierre pour les plus éloignés et moins utilisés, soit en dalles gazons ou en dalle PE sur d'autres zones de parking. Des noues végétales, des cheminements piétons et vélos viendront compléter ce nouvel aménagement.

Ce projet «pilote» se veut innovant. Il a été pensé en collaboration avec la maîtrise d'ouvrage et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Il a d'ailleurs fait l'objet d'un après-midi «pédagogique» pour sensibiliser collectivités et professionnels à la gestion intégrée des eaux pluviales.

La seconde phase de travaux, rue Jean de Suzannet est prévue en juillet 2022. Rétrécissement de la voie, plateaux sur-élevés, écluses, voie mixte piétons/vélos sont autant d'aménagements qui devrait permettre d'apaiser la circulation, d'améliorer la sécurité du site et les traversées vers la nouvelle salle de sports intercommunale. Dans un second temps, la voie mixte piétons/vélos devrait se prolonger vers les Écoles et les nouveaux quartiers d'habitation.



› L'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES SPORTS (ACTE 2)

La nouvelle salle de sports intercommunale et la zone de loisirs

Démarré au printemps dernier, l'important chantier de la salle de sports intercommunale commence à transformer durablement le paysage à l'entrée du complexe sportif. Avec l'élévation spectaculaire de la charpente puis l'isolation, l'étanchéité, le bardage et les menuiseries extérieures, le bâtiment est désormais hors d'eau et hors d'air. La livraison du bâtiment est toujours prévue pour le début de l'été avec pour objectif une rentrée sportive en septembre dans le nouvel équipement. Le parking attenant d'environ 100 places sera réalisé au printemps. Il sera équipé d'ombrières avec panneaux photovoltaïques, tout comme la toiture de la nouvelle salle omnisports.

En parallèle, la commission réfléchit déjà à la phase 3 du projet : l'aménagement de la zone de loisirs. Autour du terrain multisports déjà existant, et du terrain de tennis vieillissant, de nouveaux équipements ainsi qu'un aménagement paysager devrait peu à peu compléter ce bel espace multi-générationnel.

Vue grande salle



Tribunes



Charpente salle de gym



Isolation et vitrages salle de gym



Sports - Loisirs - Tourisme

> FC CHAVAGNES LA RABATELIÈRE

Cette année, le FCCR revient pour une deuxième édition du Chava Foot et renouvelle son événement phare, le tournoi de sixte.

Chava Foot est un regroupement festif qui permet de rassembler plus de 60 équipes réparties sur la catégorie U8/U9. Cet événement a lieu le samedi 9 avril 2022 à Chavagnes-en-Paillers. Venez encourager les enfants durant toute la journée au côté de la mascotte Chava Foot. Il y aura la possibilité de se restaurer ainsi qu'une buvette pour passer un agréable moment.

Comme tous les ans, le FCCR organise son traditionnel tournoi de sixte le jeudi de l'ascension. C'est un événement majeur pour le club qui aura lieu le jeudi 26 mai 2022. Il a permis de rassembler 60 équipes masculines ainsi que 20 équipes féminines lors de la dernière édition.



> SLHB - SAINT LOUIS HANDBALL

Une fin d'année bien remplie

L'activité du club a bien repris depuis la reprise du championnat avec de beaux résultats, ainsi que de beaux événements à venir !



Remise des maillots -15 filles

La reprise des matchs et le retour en nombre des supporters du club, nous font un incroyable bien et plaisir à tous les niveaux ! Nos jeunes représentent dignement le club avec la présence en sélection de Vendée 2008 de Maeva DOUILLARD (U15 fem), de Florine RASSINOUX (formée au club et évoluant maintenant à la Roche VHB) et de Neo ALLAIN (U14 masc). Estebann MORAND (U14 mac) est, quant à lui, aux portes de cette sélection.

En novembre a eu lieu la remise des maillots de l'équipe U15 féminines. Un grand merci à Alexandre Guerineau du Garage Guerineau pour le sponsoring des maillots ! Nos filles ont bien inauguré ces nouveaux maillots en validant leur billet pour la montée en région après la première phase !

Bravo à l'équipe sénior et à celle des U12 garçons qui, depuis le début de la saison, sont invaincues en championnat.

Quelques dates à retenir pour l'année prochaine :

- Tournoi de hand sur gazon : 21 mai 2022
- Initiations hand : 11 Juin et 27 Septembre 2022
- Assemblée générale : 10 Juin 2022
- Fête du hand : 3 et 4 septembre 2022
- Journée Graillou : 17 décembre 2022

Belle et heureuse année 2022 à tous les chavagnais !



Supporters du SLHB



> LE BCCF VENDÉE

L'ensemble du conseil d'administration du BCCFV vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2022 et remercie les licenciés, parents, bénévoles et partenaires qui continuent de soutenir le club !

Malgré le contexte sanitaire actuel, notre nombre de licencié continue d'augmenter, ce qui conforte notre décision de réduction des coûts des licences pour cette reprise sportive, afin de ne laisser personne sur le bas-côté. Nous constatons les besoins de chacun de faire du sport, de se retrouver les week-ends à la salle, et cela fait plaisir !

En effet, cette année nous avons atteint un peu plus de 300 licenciés ! Ce cap est franchi aussi grâce à notre section baskin qui continue de se développer, avec plus de 30 licenciés baskin cette année. Cela se concrétise à partir de janvier 2022 avec notre participation au 1^{er} championnat régional de baskin des Pays de la Loire.

C'est quoi le baskin ? C'est la contraction de basket inclusif. Sur un même terrain, joueurs valides et joueurs en situation de handicap jouent ensemble, avec des règles bien spécifiques. (Si vous voulez en savoir plus rendez-vous sur notre site internet www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr)

A noter dans vos agendas !

Nos prochains événements sont le tournoi des mini champions à St Fulgent le dimanche 20 février et la soirée tartiflette le samedi 12 mars à Chauché !



Suivez toute notre actualité sur nos réseaux sociaux Facebook, Instagram et Twitter et sur notre site internet : www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr

Le FCCR



Concours Pêche au coup le 19 septembre 2021

> UNION DES ECLUSES

Nouveau conseil d'administration

Sont élus :

Boucher Florian, Baldacci Alexis, Blanchard Ludovic, Bonnet Didier, Boussonnière Alain, Chatellier Fabrice, Chatellier Pierre, Fonteneau Brice, Gaborieau Christian, Gilbert Alexis, Giraud Jean-Michel, Herbreteau Simon, Herbreteau Thomas, Merlet Johan, Renaud Nicolas.

Nouveau bureau :

Président : Fabrice Chatellier
Vice Président : Thomas Herbreteau
Trésorier : Alain Boussonnière
Trésorier adjoint : Johan Merlet
Secrétaire : Jean-Michel Giraud



Concours float tube le 7 novembre 2021



Sports - Loisirs - Tourisme

> FOLKA-DANSE

A Folka-Danse, on y joue, on y danse, on y chante, juste pour le plaisir.

Association Intercommunale du Pays de Saint-Fulgent-Les-Essarts. Cours de danses traditionnelles des régions de France et d'ailleurs.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 15 octobre 2021 à la salle Grasla de la Comcom de Saint-Fulgent. Les cours ont repris depuis le 8 septembre. Le plaisir de danser et de nous retrouver à l'Atelier sont plus forts que la contrainte sanitaire ; nous nous sommes adapté.e.s avec le passe sanitaire et les gestes barrières. Tous les 15 jours, un mercredi soir et un samedi matin, soit un cours par semaine, nous retrouvons le plaisir de la danse malgré nos masques. Espérant une non-dégradation de la situation, nous envisageons notre soirée Galette des Rois accompagnés par les Moul'à Gaufres, le vendredi 21 janvier dans la Salle Turquoise à Chavagnes et notre bal annuel à La Rabatelière dans la salle de La Petite Maine, le samedi 19 mars avec Courant D'Airs et la participation des Moul'à Gaufres.

Pour découvrir nos danses, vous pouvez venir nous rejoindre à la salle de danse du Complexe Sportif de Chavagnes et/ou visiter le site de Folka-Danse.

Contacts : Mail : folka.danse@gmail.com - Gérard Gaborieau : 06 99 01 95 97 - Site Internet : www.folka-danse-vendee.fr



Enfance jeunesse

> COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Election et installation des nouveaux membres du CME

Suite à la réinstallation du Conseil Municipal des Enfants l'année dernière, de nouveaux élèves en classe de CM1 ont été élus pour 2 ans de mandat.



Le 22 octobre, les élections des nouveaux membres ont été organisées dans l'enceinte de la mairie. Cela a été l'occasion pour les élèves du CE2 au CM2 des 2 écoles primaires de découvrir la salle du conseil et de se mettre en vraie condition d'élection. Isoliers, bulletins de vote, urne... Tout était réuni !

A l'issue du vote, Anna, Sixtine, Chloé, Emma, Anaïs et Evan ont été désignés pour intégrer le CME pour 2 ans.

Félicitations à eux et encore bravo à l'ensemble des enfants qui se sont présentés et ont participé activement à la campagne électorale.

Le 11 novembre, l'installation de cette nouvelle équipe a eu lieu en mairie puis nos jeunes élu(e)s ont participé à la commémoration de l'armistice.

Le 19 novembre, le groupe s'est réuni pour finaliser quelques décorations de Noël qui seront placées dans la commune.

› COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Service à l'assiette - Premier test

Un premier test a eu lieu le jeudi le 14 octobre pour les élèves du CE1 au CM2.

Le comité de pilotage du restaurant scolaire qui s'est réuni le 30 septembre a proposé de faire évoluer le service du restaurant scolaire en passant d'un système « self » à un système de « service à l'assiette ».

Ce système permet aux enfants, après avoir pris leurs verres et couverts, d'aller se servir dans un premier temps à un buffet d'entrée. Puis, après avoir fini leur assiette d'entrée, ils se présentent avec cette même assiette pour le plat chaud et ses accompagnements. Enfin, le dessert est disponible sur un autre buffet pour ceux qui ont fini leur assiette. Le but de ce changement est de permettre à chaque enfant de se responsabiliser en se servant uniquement de la quantité qu'il mangera lors de son repas, tout en lui proposant plusieurs choix de produits, mis plus en valeur grâce au buffet. À terme, cela entraînera également une réduction considérable du gaspillage de denrées alimentaires.



Les retours : Des améliorations à prévoir et à mettre en œuvre lors de prochains tests (au niveau de l'aménagement et des circulations surtout) - des enfants satisfaits et des retours positifs de la part de tous. Initialement, nous prévoyions de lancer les prochains tests courant novembre mais le protocole sanitaire s'étant durci nous allons devoir attendre pour cela. En effet, ce système va à l'encontre de certaines règles du protocole (brassage des groupes lors du service, assouplissement du port du masque) et cela n'est pas envisageable dans ce contexte.

› ÉCOLE NAZARETH

Invitation aux Portes Ouvertes !

Cette année, l'école Nazareth ouvrira ses portes aux futurs élèves de petite section en janvier 2022. Nous les accueillerons en sécurité au regard du contexte sanitaire et avec sérénité.

Pour les enfants nés en 2019 et de janvier à mai 2020, deux temps sont proposés aux familles: le vendredi 14 janvier de 17h30 à 19h30 et le samedi 15 janvier de 9h30 à 12h. Ce sera l'occasion de découvrir nos locaux (toujours en cours d'amélioration : TNI, insonorisation, ateliers...), de découvrir la classe de votre enfant ; mais également d'échanger avec l'équipe enseignante de cycle 1. Nous répondrons volontiers à vos questions. Au cours de cet accueil, il sera possible de procéder à l'inscription de votre enfant.

Rappelons que les inscriptions sont également possibles tout au long de l'année en prenant rendez-vous au 02.51.42.23.41 ou par mail à l'adresse suivante: contact@chavagnesenpailers-nazareth.fr

Notre thème de l'année « au fil des saisons » nous amène en cette période et au nom de l'équipe pédagogique de l'école à souhaiter à l'ensemble des familles une excellente année 2022.



Le chef d'établissement, M. PLAT Arnaud



Enfance jeunesse

> OGECE ÉCOLE NAZARETH

La fresque, on y et presque

Comme déjà évoqué dans les Traits d'Union précédents, notre projet FRESQUE prendra forme en 2022 ! Alors, on espère que vous avez pu profiter des fêtes de fin d'année pour photographier tous les anciens et actuels élèves, enseignants de l'école Nazareth et St Joseph!! La date limite pour nous envoyer vos photos est fixée au 31 janvier 2022.

megafresquenazareth@gmail.com

Nous aurons l'occasion de vous convier en fin d'année scolaire pour l'inauguration de cette œuvre graphique qui se situera sous le préau des maternelles donc visible du côté du parking.



> ÉCOLE JULES-VERNE

Le cross des petits monstres



Pour Halloween, les élèves des classes de l'élémentaire ont participé à un cross déguisé.

La veille des vacances de la Toussaint, les élèves des classes élémentaires ont réalisé une course longue. Ils devaient à choisir un contrat (un nombre de minutes à courir) et l'honorer.

Bravo à tous les concurrents déguisés en sorcière, en vampire, en spiderman, en chevalier...! Ils ont tous obtenu un diplôme avec fierté !

Un grand merci à tous nos spectateurs de maternelle de nous avoir encouragé !



Ecole Jules Verne

> AMICALE JULES-VERNE

Une fin d'année chaleureuse



La fin d'année s'est terminée par une vente de sapins, de calendriers de l'Avent et de jolies décorations, préparées par les enfants avec la complicité des maîtresses, à mettre dans les sapins en « 100% fait maison » et matériaux recyclables.

Le Père Noël a même réussi à se libérer pour passer un moment chaleureux avec les enfants et leur offrir un livre !

Nous vous invitons à nous retrouver le 6 Mars 2022 pour le traditionnel VIDE-GRENIER en salle Emeraude et le tirage de la TOMBOLA.

Nous remercions par avance tous nos bénévoles et toutes les entreprises de proximité partenaires pour leur confiance.

Réservations par mail : amicalejulesverne@gmail.com ou 07 49 49 26 49

L'amicale Jules Verne vous souhaite une belle année 2022 !



ACCUEIL DE LOISIRS « LES P'TITS LOUPS »

Les grands axes de 2022

L'équipe d'animation porte son projet pédagogique de 2022 vers 3 grands axes : développer l'esprit citoyen, contribuer à la créativité et à l'épanouissement de l'enfant, et développer la solidarité.

Ces trois grands axes seront approfondis et concrétisés par la mise en place de thèmes :

- les jeux olympiques, les élections, les événements sportifs mondiaux
- des sorties,
- des projets proposés un mercredi par mois.

Les projets autour desquels les enfants pourront évoluer sont :

- « En route vers l'aliment'action » proposé par la ligue contre le cancer. L'objectif étant de sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée à travers la création d'un jeu de société «Le juste sucre».

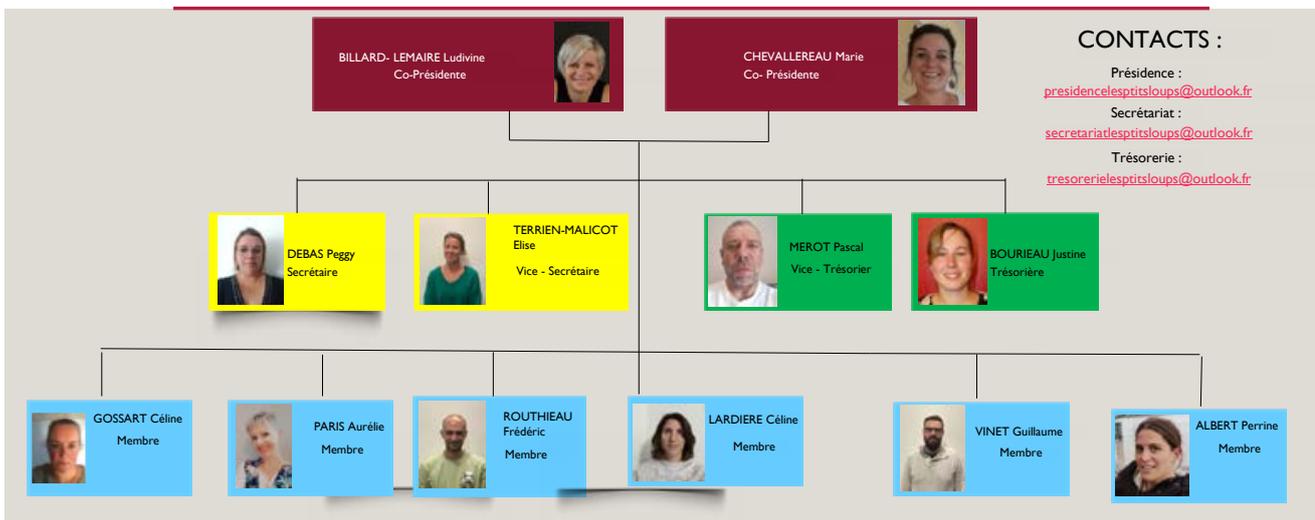
- « Place à nos droits » avec les Francas. Sur les vacances de février, les enfants découvriront quels sont leurs droits en tant qu'enfant. Une création sera réalisée par leurs soins et ensuite exposée avec les autres oeuvres des structures du département ayant participé.
- partenariat avec une association locale. Deux projets seront présentés aux enfants et ils voteront pour l'association avec laquelle ils souhaitent partager, échanger et mettre en place des actions.
- «Invention et création d'un jeu de société» selon les envies des enfants.

Le nouveau conseil d'administration et l'équipe d'animation

L'association avait lancé un message d'appel d'urgence aux bénévoles pour rentrer dans le conseil d'administration. L'appel a été entendu par de nombreux parents et nous les en remercions.

Le vendredi 8 octobre a eu lieu l'assemblée générale des «P'tits Loups» où ont été élus 8 nouveaux membres. Le conseil d'administration compte désormais 12 parents bénévoles. Le renouvellement des bénévoles va ainsi permettre de relancer, réorganiser et redynamiser le bon fonctionnement des deux accueils de loisirs (Chavagnes en Paillers et La Rabatelière).

L'équipe d'animation est composée à l'année de Nadia (directrice), Gaëlle (directrice adjointe), Enora (animatrice), Enzo (animateur), Laura (animatrice les mercredis et les petites vacances sur Chavagnes et directrice en périscolaire et l'été sur La Rabatelière), Karine (animatrice exceptionnelle sur Chavagnes et animatrice à l'année sur La Rabatelière) et Mélanie (animatrice jeunesse du club junior).



L'accueil de loisirs " Les P'tits Loups " de Chavagnes-en-Paillers recrute un animateur motivé CDD de 5 mois - 24h semaine **poste à pourvoir rapidement**

Postulez ici : directionlesptitsloups@outlook.fr

Dates à retenir :

Chasse aux oeufs : 8 avril 2022
 Marche d'orientation : 15 mai 2022
 au départ de La Rabatelière

Le conseil d'administration et l'équipe d'animation



Économie, emploi

› BIENVENUE À

M. et Mme Pipaud - " Gite de la Bultière "

Céline et Alban sont arrivés sur la commune de Chavagnes-en-Paillers en début d'année 2021

Vendéens de souche, ils étaient à la recherche d'un gîte sur le secteur de Montaigu les Herbiers,

Après quelques recherches, ils ont trouvé leur bonheur au village de Mauregard. C'est un vrai coup de foudre qu'ils ont eu pour cette maison accompagnée de sa dépendance

Après quelques travaux d'aménagement et d'embellissement le gîte a ouvert ses portes le 1^{er} novembre.

Le gîte est ouvert toute l'année, il est classé 4 étoiles et peut recevoir jusqu'à 6 personnes. Il est équipé d'un jacuzzi disponible en haute saison et de 2 terrasses.

Les propriétaires travaillent sur différents aménagements afin de pouvoir obtenir le label tourisme handicap

Pour tout contact : www.gitedelabultiere.com



Idéacomm - Publicité et Communication



Après 7 années d'expérience en tant que responsable en communication événementielle dans l'immobilier, Mélissa COUTAUD a fait le choix de l'entreprenariat en créant sa propre entreprise de communication.

Initialement installée à Boufféré depuis Juillet 2018, l'entreprise a intégré les locaux de la pépinière d'entreprises de La Promenade à Chavagnes-en-Paillers en Septembre 2021.

« Idéacomm » propose différents supports et outils de communication pour permettre à ses clients de promouvoir leur marque :

- Objets Publicitaires
- Cadeaux d'affaires
- Textiles Publicitaires
- Campagnes Communication
- Conception Supports Communication

Soucieuse de fournir des produits sur mesure et à l'image de l'entreprise, Mélissa COUTAUD s'attache à travailler avec des prestataires locaux et prête une attention particulière à effectuer des livraisons en direct afin de construire une vraie relation de confiance avec ses clients.

Pour tout contact : 06 70 36 07 65 - contact@ideacomm.fr - www.ideacomm.fr



Dominique Laporte

Prestataire de services personnalisés à la personne à domicile

Après un long parcours professionnel dans l'industrie hôtelière en France comme à l'international, Dominique a posé depuis quelques mois ses valises au coeur de son enfance à Chavagnes-en-Paillers.

Fort d'une expérience de 16 années en Île-de-France auprès d'un public senior, et junior en milieu scolaire. Dominique a su développer des qualités nécessaires pour accompagner sa clientèle. Sa qualité d'écoute, sa bienveillance, sa polyvalence, son organisation contribuent à une offre qualitative. Un savoir-faire et un savoir-être adaptés aux besoins de chacun pour ainsi tisser des liens de confiance.

Aujourd'hui, parmi de nombreuses prestations possibles proposées à travers le CESU, vous retrouverez l'accompagnement à la mobilité pour les déplacements divers, l'aide aux achats, toutes formes de gestion administrative, la préparation des repas et toutes autres intendants nécessaires au maintien et au bien vivre à domicile. Soucieux de servir les autres et se rendre utile, sa mission est d'assurer le bien-être et la sécurité des personnes accompagnées dans les meilleures conditions.

Pour tout besoin merci de contacter le 06 75 75 64 02 - domlaporte@noos.fr - www.lecarredesservices.fr



Pet Sitting

Passionnée par les animaux et avec un diplôme en poche d'assistante vétérinaire, Caroline DE BOECK est arrivée sur la commune de Chavagnes en paillers depuis un peu plus de 2 ans.

Installée dans le village de la Déderie, le grand terrain de sa propriété lui permet de recevoir les chiens dans un vaste espace.

Son activité principale est la garde d'animaux au domicile des propriétaires.

Cette garde peut être mise en place pour les longues journées d'absence, les plus ou moins grands week-end et les vacances. Cette garde concerne tout type d'animaux.

Caroline souhaite exercer principalement en local afin de limiter les déplacements et son empreinte écologique.

Elle propose également un service de pension à son domicile uniquement pour les chiens avec un service « comme à la maison » afin que l'animal se sente comme « un poisson dans l'eau ».

Propriétaire de chevaux, elle se forme en ce moment à la podologie équine et pourra prochainement proposer ses services dans ce domaine.

Pour tout contact : 07 83 44 85 77 / Infos et tarifs sur : hom-animaux.fr et 



Marie-Jeanne Michoux - Praticienne en Hypnose

Originaire des Côtes d'Armor, Marie-Jeanne a rejoint son compagnon habitant de la commune il y a 2 ans maintenant.

Infirmière de formation depuis 2012 et plus particulièrement en gériatrie, elle a pris ses disponibilités de l'hôpital de St Brieuc où elle exerçait pour se former à l'hypnose.

Ses différentes expériences personnelles et sa volonté de vouloir faire autre chose tout en aidant les autres l'ont conduite à l'accompagnement par l'hypnose.

Elle commence une formation en 2019 et parallèlement travaille comme infirmière à la maison de retraite du sacré cœur.

Diplômée en 2020, la crise sanitaire liée au covid la contraint à repousser son installation.

Aujourd'hui elle est installée à la pépinière d'entreprise de la Promenade.

Marie-Jeanne vous propose des séances sur rendez-vous que ce soit pour un temps de relaxation, pour combattre des addictions comme le tabac et pour vous accompagner au quotidien.

06 31 57 74 71 - michoux.mj@gmail.com - www.mjnichoux-hypnose.com -  



Infos pratiques

> ÉTAT-CIVIL

Félicitations aux parents de

LAUNÉ Estéban	05/09/2021
HUVELIN Paul	30/09/2021
MARICHAL Aubin	18/10/2021
GOUDET GUIBERT Romy	20/10/2021
AIRAULT Lucas	04/11/2021
MORIN Eline	10/11/2021
MATHURIN Johanne	25/11/2021
CLENET Laura	20/12/2021
BONNELANCE LAMAZE Mathis	25/12/2021



Tous nos vœux de bonheur à

DURET Florent et COUTAUD Amandine	18/09/2021
DUTHÉ René et RANNOU Rachel	25/09/2021
PIVETEAU Thierry et PIVETEAU Lucie	03/10/2021
LAUNAY Maximilien et GIRARD Lucile	29/10/2021



Toute notre sympathie aux proches de

GOBIN Monique	25/09/2021
MICHENAUD Clovis	07/10/2021
CLAIRGEAUX Emile	15/10/2021
LAIDIN Yvonne	19/10/2021
BERTON Marie-Thérèse	23/10/2021
BROSSARD Marie-Suzanne	24/10/2021
LIBAUD André	24/10/2021
LERCETEAU Jean	30/10/2021
CHARRIER Louisa	08/11/2021
DURANDET Antoine	05/11/2021
CHARRIER Jeanne	19/11/2021
DEMADRILLE Jeanne	09/12/2021
PIVETEAU Marie-Thérèse	26/12/2021
LARDIÈRE Monique	28/12/2021



Si vous ne souhaitez pas que la naissance de votre enfant, votre mariage ou le décès d'un parent figure dans le bulletin, veuillez en informer le service d'État-civil de la Mairie.

› ELECTIONS 2022

LES DATES DES SCRUTINS EN 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
1^{er} TOUR : DIMANCHE 10 AVRIL
2nd TOUR : DIMANCHE 24 AVRIL



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
1^{er} TOUR : DIMANCHE 12 JUIN
2nd TOUR : DIMANCHE 19 JUIN

Changement de lieu pour les bureaux de vote

A compter de 2022, les 2 bureaux de vote de la Mairie (BV1) et de la Salle Turquoise (BV2) seront transférés définitivement dans un lieu unique et centralisé de la commune : le restaurant municipal polyvalent.

Il y aura toujours 2 bureaux de vote distincts, selon les mêmes répartitions que les anciens bureaux. Ce lieu permettra de centraliser plus rapidement les résultats et de bénéficier d'un lieu adapté et confortable tant pour l'accueil du public que pour les membres de

bureaux de vote, avec un grand parking à proximité immédiate des bureaux de vote, Place des Écoliers.

Une signalétique spécifique permettant de guider les électeurs sera mise en place le jour des élections.

L'affichage légal de la propagande électorale sera aussi modifié du fait de ce transfert : 2 zones d'affichage seront installées Place des Justes, devant la Mairie et Place des Écoliers, devant le restaurant municipal.

INFOS PRATIQUES POUR LES ÉLECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales

Toute personne âgée de 18 ans et plus au jour du 1^{er} tour de scrutin peut voter et doit pour cela être inscrite sur les listes électorales.

Les jeunes qui ont effectué leur recensement citoyen dans la mairie de leur lieu d'habitation à 16 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales à leurs 18 ans.

En cas de déménagement, il est important d'effectuer son inscription sur les listes de sa commune avant le 4 mars 2022 pour les présidentielles et avant le 6 mai 2022 pour les élections législatives. L'inscription peut se faire en mairie ou par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>). Il suffit de fournir une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile.

Vous pouvez aussi vérifier rapidement votre inscription sur le Répertoire Unique Électoral par Internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>).

Carte d'électeur

Avec le changement des bureaux de vote et la refonte des listes électorales en 2022, une nouvelle carte d'électeur sera fournie. Celle-ci contiendra notamment votre Numéro National d'Électeur, qui sera indispensable pour vous identifier, notamment pour établir une procuration.

Rappel : présentation d'une pièce d'identité pour voter

Il reste toujours obligatoire de présenter une pièce d'identité avec photo pour pouvoir voter (carte d'identité, passeport, permis de conduite, permis de chasse...)

Procurations

À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. L'électeur qui reçoit une procuration devra cependant toujours se rendre au bureau de vote de l'électeur qui lui a donné afin de pouvoir voter en son nom.

Un électeur ne peut recevoir qu'une seule procuration.

2 procédures seront possibles pour donner procuration :

- en papier, sur formulaire CERFA
- par Internet, sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Pour les 2 procédures, il n'y aura plus d'adresse postale à indiquer mais seulement le Numéro National d'Électeur de celui qui donne et de celui qui reçoit la procuration.

Dans tous les cas, il faudra se rendre en Gendarmerie ou dans un poste de Police pour faire valider la procuration. Par Internet, la validation sera automatique quelques minutes après. Par papier, il faudra attendre que la Mairie concernée ait enregistré la demande transmise par la Gendarmerie ou la Police.

Avec la même procédure que l'enregistrement de la procuration, un électeur pourra aussi résilier sa demande à tout moment.





Infos pratiques



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
de la protection des populations (DDPP)

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)



Suite à l'augmentation récente du nombre de foyers domestiques et de cas d'IAHP dans l'avifaune sauvage confirmés en Europe et en France, **le niveau de risque est passé au niveau « Elevé »** à compter du 5 novembre 2021.

Par conséquent, les mesures de prévention suivantes sont désormais rendues obligatoires dans toutes les basses-cours du département :

-  ➤ Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
-  ➤ Surveillance quotidienne des animaux
-  ➤ Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (a minima les couvrir)
-  ➤ Aucune volaille (palmipède et gallinacée) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
-  ➤ Limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
-  ➤ Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
-  ➤ Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
-  ➤ Nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
-  ➤ Ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

**Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales.
Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros.**

Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant pour éviter les contacts et alertez votre vétérinaire.

Pour rappel, la consommation de viande, foie gras et œufs ne présente en ce cas aucun risque pour l'homme, mais l'IAHP reste une maladie animale infectieuse et virale particulièrement contagieuse qui affecte les oiseaux.

Direction départementale de la protection des populations 185 Bd du Maréchal leclerc – BP 795
85 020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tel : 02.51.47.10.00 – Mel : ddpp@vendee.gouv.fr

JANVIER 2022

15 et 16	Théâtre des 4 moineaux	Représentation «Les têtes à claques»	Espace Molière
25	EFS Pays de la Loire	Don du sang	Salle Émeraude
21 et 22	Théâtre des 4 moineaux	Représentation «Les têtes à claques»	Espace Molière
20	Amitiés Chavagnaises	Goûter du club	Salle Émeraude
22	Amicale Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe	Salle Émeraude
14 et 15	Ecole Nazareth	Portes ouvertes	Ecole Nazareth
29	Saint Louis Gymnastique	Concours interne	Salle de gym
30	Saint Louis Gymnastique	Concours interne	Salle de gym
29 et 30	Théâtre des 4 moineaux	Représentation «Les têtes à claques»	Espace Molière

FÉVRIER 2022

4, 5 et 6	Théâtre des 4 moineaux	Représentation «Les têtes à claques»	Espace Molière
24	Amitiés Chavagnaises	Assemblée Générale	Salle Émeraude
20	BCCFV	Tournoi des mini-champions	Saint Fulgent
20	Société Chasse St Hubert	Concours de belote	Salle Émeraude
22 23 et 25	Atelier Dessin	Portes ouvertes	Logis St Joseph
25 et 27	Familles rurales	Cinéma	Espace Molière
27	Amitiés Chavagnaises	Soirée dansante	Salle Émeraude

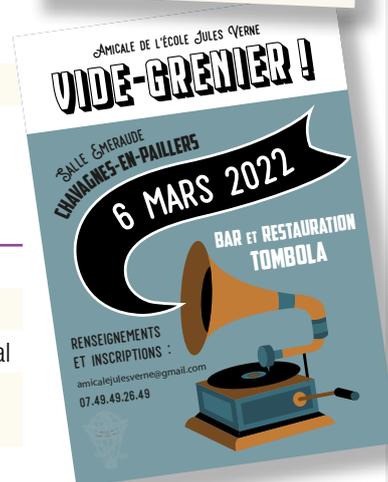
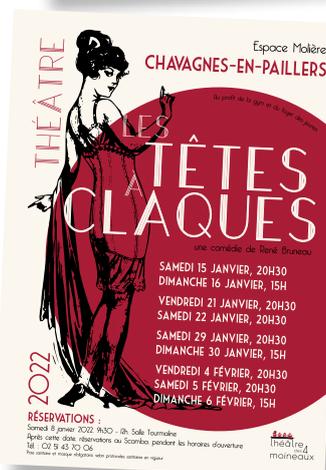
MARS 2022

6	Amicale Ecole Jules Verne	Vide grenier	Salle Émeraude
12	BCCFV	Tartiflette	Chauché
13	Comité des Cinq Fontaines	Vide grenier	Salle Émeraude

AVRIL 2022

2	APEL Ecole Nazareth	Marché de printemps	Ecole Nazareth
8 et 10	Familles rurales	Cinéma	Espace Molière
10	Commune de Chavagnes	Élections présidentielles	Restaurant municipal
9	FCCR	Chavafoot	Stade de foot Salle de sports
13	EFS Pays de la Loire	Don du sang	Salle Émeraude
15	Les P'tits Loups	Chasse aux œufs	Le Bois Foucault
24	Commune de Chavagnes	Élections présidentielles	Restaurant municipal
28	Amitiés Chavagnaises	Repas du Club	Salle Émeraude
30	BCCFV	Tournoi 3X3	St Fulgent
30	Palet Club Chavagnais	Concours communal de palets	Salle Émeraude

Pour connaître les dates des manifestations à venir, n'hésitez pas à consulter la rubrique AGENDA du site internet de la commune.



**POUR LE TRAIT D'UNION DE MAI 2022
LES ARTICLES DOIVENT PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE SAMEDI 30 AVRIL 2022**



MAIRIE

2 place des Justes - BP 90412
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
Tél. : 02.51.42.21.06
contact@chavagnes-en-paillers.fr

www.chavagnes-en-paillers.fr

 @chavagnesenpaillers